

**COLLEGE STALINGRAD  
ST PIERRE DES CORPS  
2017-2018**

**Innovation/expérimentation**

**Titre de l'action**

Parents au collège: coopérer pour la réussite des élèves

**Objectifs de l'action (Qu'est-ce qu'on voudrait obtenir ?), Plus-value attendue pour les élèves / l'équipe / l'établissement**

Rendre lisibles les missions du collège

- comprendre ses enjeux
- connaître le collège et son fonctionnement
- sécuriser l'élève et sa famille
- favoriser l'envie d'apprendre , donner le goût d'apprendre
- dédramatiser l'entrée au collège
- instaurer des relations basées sur la confiance

**Indicateurs et modalités retenus pour évaluer l'action. A quoi verra-t-on les changements ?**

Nombre de parents présents au collège lors des manifestations, nombre de parents présents dans les instances,aux élections des représentants des parents d'élèves , fréquence des réunions,des sollicitations,des rencontres à leur demande,situations de conflits résolues, incidents, conseils et commissions....

**Nombre d'élèves prévu/nombre et niveaux des classes concernées par le projet**

Cette action concerne toutes les familles mais plus particulièrement celles fragilisées ( monoparentales, non francophones, isolées socialement ou dans une situation précaire) et qui ont besoin d'être soutenues ou accompagnées.

**Disciplines engagées dans l'action (Nom des enseignants, si connu)**

CPE, principale,professeurs principaux de 6èmes

**Développement de chaque phase significative de l'action, qui permet de comprendre ce qu'elle apporte aux élèves (y compris dans le cadre de l'accompagnement éducatif pour les Ateliers en collège). S'il s'agit de la poursuite d'une action entreprise en 2016-2017, précisez éventuellement les nouvelles orientations.**

Un collège qui accueille les élèves et leurs parents : « Dès l'accueil de l'élève au collège, un dialogue régulier et constructif s'établit entre professionnels et parents ; il exige de la confiance et une information réciproques.

»

- Organiser au moins deux réunions parents/enseignants par an dont une dès la rentrée
- Inscrire les relations école/familles comme un axe privilégié du projet d'établissement.
- Travailler sur la lisibilité du travail au collège pour permettre la compréhension de tous.

Assurer lisibilité et transparence des pratiques scolaires :

- Permettre et favoriser l'accès à toutes les informations par les différents outils de communication actuels : rencontres individuelles et/ou collectives, carnet de liaison,ENT

. Créer les conditions d'un dialogue équilibré et constructif en organisant au sein du collège :

- Des entretiens aux moments « clés » de la scolarité (inscription, bilan trimestriel, orientation.....
- Approfondir la connaissance des familles par un travail partenarial
- Interroger le regard porté sur les familles
- . Réfléchir en équipe sur l'éthique et les contenus de ces relations:
- Consacrer un temps systématique aux questions ou au(x) sujet(s) qui seront abordés lors de chaque réunion. Ex : description de la situation, des obstacles rencontrés, recherche de solutions concrètes à proposer, en classe, au collège, en dehors du collège.
- . Préparer chaque entretien tant sur la forme que sur le contenu:
- on ne convoque pas les parents, on les invite, on leur propose un rendez-vous en respectant les disponibilités de chacun pour que la rencontre puisse avoir lieu ;
- en choisissant un lieu avec un aménagement « neutre » mais accueillant qui favorise les échanges
- Prendre en compte et respecter la diversité des élèves, des familles et des cultures
- . Valoriser les réussites des apprentissages de l'élève
- Rendre l'élève fier de ses apprentissages

### **Qu'est-ce qui ne va pas ? (Raisons du projet/contexte/constats)**

Tous les parents se soucient de la scolarité de leur enfant, aucun n'est démissionnaire devant ses responsabilités éducatives.

Parents et enseignants œuvrent dans un seul but: la réussite scolaire de l'enfant. Il est nécessaire de travailler en partenariat

### **Quel est l'initiateur /le coordonnateur du projet ? (Nom, qualité, mail) Année de 1ère contractualisation ?**

Chef d'établissement

CPE

### **Comment envisage-t-on d'agir ? Qu'est -ce-qu'on envisage de mettre en œuvre ? Stratégie/Planification/action prioritaire/coordination**

Impliquer les parents dans les apprentissages:

Mettre en place des actions , prendre en compte leurs savoirs et leurs compétences pour faire le lien avec les contenus scolaires.

Remise en mains propres et temps de discussion à propos des évaluations.

-Donner à voir les actions du collège(portes ouvertes,soirée de valorisation des talents)

### **Qu'est-ce qu'on envisage de changer ? Eléments de changement : pour les élèves, pour la présentation et l'organisation des cours, pour les EDT, pour les dispositifs complémentaires en place ?**

- Travailler avec les parents sur les valeurs de la République.

- l'enjeu des exigences que le collège et eux mêmes doivent avoir en commun parce que ces exigences préparent à la 6ème : ponctualité, rigueur dans le travail hors du et au collège, méthodologie ...et à leur vie de citoyen

- sur le projet de l'élève : perspectives, orientation...

### **Comment communiquer explicitement et rapidement sur cette action ? Décrire le projet en une phrase Champ de la loi ? Thème ?**

Construire une identité de parent d'élève.

### **Donner 4 mots-clefs qui couvrent le projet**

